

# ARGENTON - L'ÉGLISE

1	2
5	6
4	3
7	

Vo pour être annexé à la délibération soumise au Conseil Municipal en date de ce jour, approuvant la modification du Plan d'Occupation des Soils.

Le 02 JUILLET 1998

Le Maire

75 - BRESSUILLÉ

Applicable le :

Etude réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement des Deux-Sèvres

Service Urbanisme Habitat

Atelier Urbanisme

Etude 1993 - 1994

## Légende

- Limite de Zone
- Limite de Secteur
-  Emplacement Réservé avec numéro d'opération
-  Espace boisé classé à conserver
- Principe de voirie

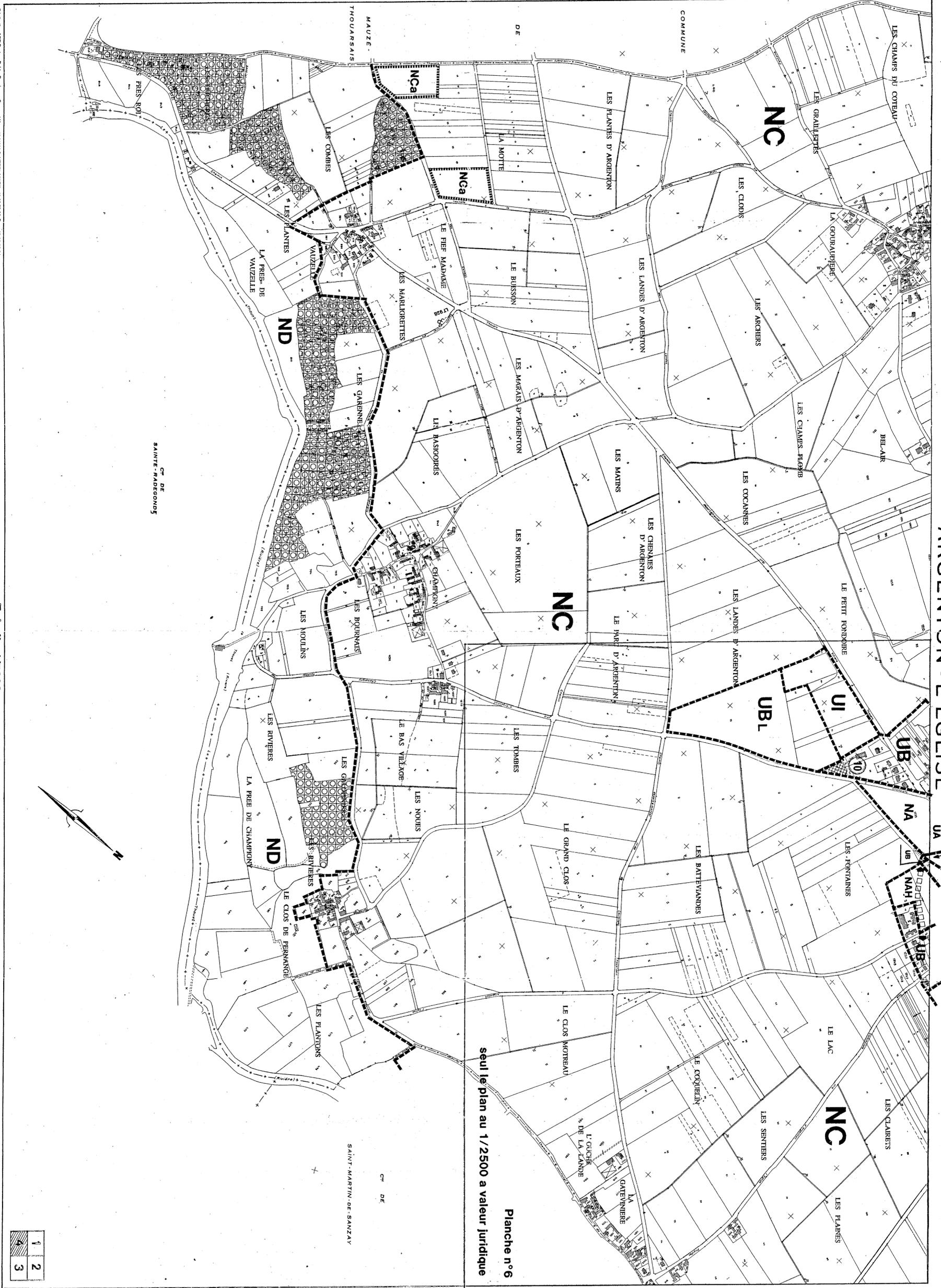


Planche n° 6  
seul le plan au 1/2500 a valeur juridique

1	2
4	3